



SASU GENESENERGIE

Responsable : Stéphane MARTINEAU
Siège social : Candare 46600 FLOIRAC
Tél : 00 33 (0)6 20 38 93 72
Mail : martineau@genesenergie.com
Web : www.genesenergie.com

Électricité Générale

- habitat, agricole, industrie, tertiaire, sav
- installation et formation photovoltaïque
- bornes de recharge véhicule électrique

SARL SARL DE L'EUROPE
8 AVENUE MAZET
46500 GRAMAT FRANCE

Payé le
3/04/25

Remise en sécurité des locaux de l'hôtel suite au contrôle SOCOTEC

FACTURE N° FA2025-4-270 -

DATE : 02/04/2025

Article / Ouvrage	Unité	Quantité	Prix U	TVA	Total HT
Point n°4					
Positionnement de plastron au niveau du tableau électrique	U	1,00	30,00	20	30,00
Point n°5					
Remplacement BAES évacuation matériel+main d'oeuvre	U	1,00	160,00	20	160,00
Point n°6					
Remplacement BAES évacuation matériel+main d'oeuvre	U	1,00	160,00	20	160,00
Point n°7					
Suppression de la prise 230 V arrachée par une boîte de dérivation	U	1,00	60,00	20	60,00
Point n°8					
Remplacement BAES évacuation matériel+main d'oeuvre	U	1,00	160,00	20	160,00
Point n°9					
Remplacement BAES évacuation matériel+main d'oeuvre	U	1,00	160,00	20	160,00
Point n°10					
Remplacement BARS évacuation matériel+main d'oeuvre	U	1,00	160,00	20	160,00
Point n°12					
Remplacement BAES évacuation matériel+main d'oeuvre	U	1,00	160,00	20	160,00
Point n°20					
Remplacement BAES évacuation matériel+main d'oeuvre	U	1,00	160,00	20	160,00



de la prise 230 V défectueuse

U 1,00 60,00 20 60,00

ment BAES évacuation
+main d'oeuvre

U 2,00 160,00 20 320,00

MT PAR TAUX	%	TVA
1 590,00	20	318,00

TRAVAUX HT : 1 590,00
TOTAL TRAVAUX HT : 1 590,00
% FACTURÉ : 100,0

FACTURE HT : 1 590,00
TOTAL TVA : 318,00
FACTURE TTC : 1 908,00

Facture en euro

MONTANT À PAYER : 1 908,00

MENTIONS OBLIGATOIRES

A payer au comptant : 12/04/2025

Règlement par chèque ou virement.

Indemnité forfaitaire de 40 euro pour tout retard de paiement.

En cas de litige le Tribunal de notre siège social est seul compétent.
compagnie MAAF ASSURANCE